

## Lettre Hebdo n° 329 - Semaine du 22 au 28 janvier 2024

### Gestion du personnel

**Type** : stage de formation aux premiers secours et appropriation des outils d'enseignement.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : offre de formation durant les congés d'hiver 2024 (deux jours : 19 et 20 février). Les candidatures doivent être déposées **avant le 7 février 2024**.

**Documents** :       ▶ [Note départementale](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale auprès d'une administration ou d'un établissement public relevant de la fonction publique d'État, territoriale ou hospitalière, ou dans le monde associatif.

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : la présente note de service a pour objet de préciser, pour l'année scolaire 2024-2025, les règles spécifiques et les procédures applicables au détachement des personnels enseignants des premier et second degrés, d'éducation et psychologues de l'éducation nationale, notamment vers les administrations et établissements publics relevant d'autres ministères, les collectivités territoriales et établissements publics territoriaux, ainsi qu'auprès d'organismes privés dans le cadre d'une mission d'intérêt général ou de recherche, du secteur associatif, etc. Les dossiers de demande de détachement ou de renouvellement de détachement doivent être transmis **avant le 31 mars 2024**.

**Documents** :       ▶ [Note de service du 10 janvier 2024 publiée au BO n° 3 du 18 janvier 2024](#)

**Lien** : [page](#).

## Actions éducatives

**Type** : 80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements, de la libération et de la victoire.

**Prolongation de la période de saisie dans Adage**

**Destinataires** : toutes les écoles.

**Descriptif** : comme vous le savez, les écoles peuvent envisager un label *80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements, de la libération et de la victoire* pour les projets pédagogiques mis en œuvre cette année et durant la prochaine année scolaire. **La période de saisie des projets dans l'application Adage est prolongée jusqu'au 26 janvier 2024.**

**Documents** :       ▶ [Note académique](#)

**Lien** : [page](#).

**Type** : concours « Et toi, tu l'dis comment ? ».

**RAPPEL**

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** :

### Message des IA-IPR de langues vivantes

Chères et chers professeurs,

Vous trouverez sur le [site académique interlangues](#) une présentation de la troisième édition du concours de mise en voix « Et toi, tu l'dis comment ? », le règlement du concours et ses supports par catégorie et par langue.

Votre rôle est de faire une large publicité au concours afin que vos élèves volontaires s'approprient le texte correspondant à leur catégorie, l'apprennent puis se filment en train de le mettre en voix ou de le réciter et envoient la vidéo, accompagnée de la fiche de candidature et de la fiche de droit à l'image, à l'adresse : [concours.semainedeslangues-insp@ac-limoges.fr](mailto:concours.semainedeslangues-insp@ac-limoges.fr) **avant le 5 mars 2024 dernier délai** (aucun délai supplémentaire ne sera accordé).

**Dans le premier degré, c'est impérativement le groupe classe qui participe.**

Nous vous encourageons à inciter vos élèves à participer. Dans notre académie, le concours est le point d'orgue de la *Semaine des langues* (cette année, du 18 au 22 mars). Nous restons évidemment à votre écoute.

Bien à vous toutes et tous.

Les IA-IPR de langues vivantes

**Type** : éducation au développement durable - prix de l'action éco-déléguée.

**Destinataires** : écoles élémentaires et primaires.

**Descriptif** : lancement de la quatrième édition du prix de l'action éco-déléguée. Cette opération, qui s'adresse aux élèves de CM1-CM2, vise à faire connaître, encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués en faveur du développement durable. Les candidatures doivent être transmises **avant le 8 avril 2024**.

**Documents** :      ▶ Note académique

**Lien** : page.



Site internet de la DSDEN 19 : [ici](#)



Facebook de la DSDEN 19 : [ici](#)



Twitter de la DSDEN 19 : [ici](#)



Instagram de la DSDEN 19 : [ici](#)